



NOTE DE SYNTHÈSE

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

**MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Seloncourt, le 5 avril 2017

ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal ordinaire du 07 mars 2017

Conformément aux règles de transmission des actes réglementaires, il vous est proposé d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 07 mars 2017 joint au projet de délibération.

FINANCES

2/ Taux d'imposition 2017

Rappel des dispositions de l'article L.1639 A du Code Général des Impôts : la date limite de notification au directeur régional des finances publiques par le préfet ou le sous-préfet des taux de fiscalité directe locale votés par les départements, communes et EPCI à fiscalité propre, est, désormais, fixée au 15 avril. L'année de renouvellement des organes délibérants, cette date est reportée au 30 avril.

Pour l'année 2017, la date limite de vote des taux de fiscalité directe locale est donc fixée au 15 avril.

Les taux restent les mêmes que ceux de l'année 2016, à savoir :

- Taxe d'habitation : 10,78 %
- Foncier bâti : 19,75 %
- Foncier non bâti : 21,81 %

La Commission Finances, réunie le 31 mars 2017, a émis un avis favorable.

3/ Budget primitif 2017

Rappel de l'article 37 de la Loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012 de Finances rectificative qui a modifié, de façon pérenne, les dates de vote des budgets des collectivités locales.

L'article L. 1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose, désormais, que la date limite de vote des budgets locaux est le 15 avril. L'année de renouvellement des organes délibérants, cette date est reportée au 30 avril.

Pour l'année 2017, la date limite d'adoption du budget primitif communal est donc fixée au 15 avril.

Présentation du budget. (Cf. documents joints au projet de délibération).

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
5 617 224	5 617 224
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
1 617 605	1 617 605

La Commission Finances, réunie le 31 mars 2017, a émis un avis favorable.

PERSONNEL

4/ Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet au service communication et culture!

Dans le cadre de la préparation d'un DUT « gestion administrative et commerciale des organisations », un agent est sous contrat d'apprentissage au service Culturel depuis le 1^{er} septembre 2015.

Afin de développer le service communication de la ville, il est proposé au Conseil Municipal de pérenniser cet emploi par la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet, à compter du 1^{er} juillet 2017.

La Commission Personnel, réunie le 31 mars 2017, a émis un avis favorable.

VIE ASSOCIATIVE – ANIMATION

5/ Attribution des subventions aux associations seloncourtoises 2017

Il convient de répondre aux demandes de subventions des associations seloncourtoises. (Cf. tableau joint au projet de délibération).

La Commission Vie Associative-Animation, réunie le 21 mars 2017, a émis un avis favorable.

6/ Attribution de subventions éducatives et sociales 2017

Il est proposé de donner suite aux demandes de subventions émanant de structures liées au domaine éducatif et social pour un montant total de 27 420€ et dont le détail est précisé dans le projet de délibération.

La Commission Vie Associative-Animation, réunie le 21 mars 2017, a donné un avis favorable.

QUESTIONS ORALES

Selon éléments avancés en début de séance.

INFORMATIONS

DECISIONS ET ARRETES DU MAIRE

Cf. tableaux joints à la convocation au Conseil Municipal.